

## Adresse de la société populaire d'Anse (Rhône), lors de la séance du 27 thermidor an II (14 août 1794)

---

### Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Anse (Rhône), lors de la séance du 27 thermidor an II (14 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 52;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1987\\_num\\_95\\_1\\_21860\\_t1\\_0052\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21860_t1_0052_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 05/11/2020

mais, grâce à votre vigilance, les têtes du tiran et de ses complices sont tombés.

Députés par la société populaire de Linas, nous nous présentons devant vous pour vous féliciter de la surveillance et de l'énergie que vous avez montré pour les faire disparaître du sol de la liberté.

Continués, législateurs, nous vous en conjurons au nom du salut public. Restés ferme à votre poste. Nous avons juré et nous jurons, au nom de tous nos concitoyens, de ne reconnoître que la Convention pour notre seul point de ralliement, de mourir plutôt que de souffrir porter atteinte à la liberté, l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République. Vive la Convention! Vive la Montagne!

V. HARIVEAU (*présid.*), E. BLONDY (*secrét.*).

o'

[*La sté popul. d'Anse* (1), à la *Conv.*; *s.d.*] (2)

Pères de la patrie,

Vous venez, par votre courage et votre énergie si infatigable, de vous couvrir encore une fois d'une gloire immortelle. Tandis que les victoires les plus signalées assuroient bientôt le bonheur et la félicité publique, des scélérats, couvert du voile du patriotisme, tramoit sourdement dans votre sein un attantat destructif contre la République.

Six années de révolution, de sacrifices et de courage avoient vainement rendu aux Français leur liberté chérie; la royauté, les abus et les vices insolents qui l'entouroit devoient resusciter pour former l'ancien gouvernement et détruire la République! Qui l'auroit pensé? Robespierre, ce scélérat qui nous a tant de fois prêché le langage du républicanisme pour mieux capter l'estime et la confiance publique, avoit formé, avec d'autres perfides non moins criminels que lui, l'horrible projet de rétablir la royauté en France, pour s'emparer du trône, ce monstre! Pour mieux cimenter leurs forfaits, le sang des amis de la République devoit couler, et les patriotes égorgés!

Oh, combien de malheurs et de victimes cet attentat criminelle préparoit aux républicains français! Ils n'avoient brisés leurs chaînes que pour retomber dans un esclavage plus affreux encore. Mais, grâce au génie de la liberté qui vous anime, grâce aux vertus républicaines qui vous guident, grâce enfin à votre ardent amour pour la révolution, vous avés déjoué ce complot liberticide. Déjà les scélérats de Robespierre, Gouthon, Saint-Just, Lebas, Hanriot et autres ont expié leurs forfaits sous la hache nationale, et la liberté naissante est encore une fois sauvée.

La France entière, citoyens représentants, admire l'attitude imposante que vous avés prise aussitôt que vous avés vu la patrie en danger; tous les vrais républicains se sont réunis au même moment, et, au plus léger signal, ils

seroient volés entourer votre temple pour la conservation de vos jours; mais le patriotisme et le courage de nos braves frères de Paris ne laissent aucune crainte sur votre tranquillité. Oui, citoyens représentants, les François ont conquis leur liberté; vous leur avés donné un gouvernement républicain qu'ils aiment, qu'ils chérissent; ils ont, comme vous, juré de le maintenir; certes ils ne seront pas parjure; ils ne retomberont jamais dans l'esclavage; ils aimeront mieux périr que d'avoir une autre destinée. Mais quoi! Ce n'est pas impunément qu'un peuple immense, fier de sa liberté, qu'un peuple de 25 millions d'hommes, embrasé du saint amour de la révolution, a juré de conserver un gouvernement qu'il s'est choisis, qui lui plaît et qu'il aime; il lui suffit de le vouloir pour qu'il l'aye.

Citoyens représentants, les républicains de la société populaire d'Anse vous répètent, avec l'enthousiasme de la liberté le cri de toute la France : en sauvant votre patrie vous vous estes couverts de gloire et vous avés justement acquis de nouveaux droits à la reconnaissance nationale. La journée du 9 thermidor sera pour toujours gravée dans le souvenir des républicains français. Soyés bien convaincu que toute la France vous admire et vous contemple, qu'elle applaudit au châtement des scélérats, des mon[s]tres qui vouloient l'asservir.

La société d'Anse, en vous invitant de demeurer à votre poste jusqu'à ce que les ennemis de la révolution soient tous anéantis, et que vous ayés achevés de consolider la République, vous prient d'accueillir l'offrande civique de 2 297 [livres] qu'elle fait pour aider à l'armement d'un vaisseau qui servira à terrasser ces orgueilleux Anglois. PÉRISSENT les traîtres! Vive la Convention!

LAVERRIERE (*présid.*), JUGE (*secrét.*).

p'

[*La sté popul. montagnarde de la comm. d'Ebblinghem* (1), à la *Conv.*; *s.d.*] (2)

C'est aujourd'hui plus que jamais que la liberté est conquise malgré un déchirement momentané de la patrie.

Après plusieurs années d'hipocrisie et de manoeuvres astucieuses le tiran Robespierre, fort d'une horde de scélérats et d'une municipalité rebelle, jetta le masque du patriotisme dont il s'étoit si longtems couvert et tenta le massacre de la Convention.

Mais, citoyens représentants, les bons citoyens de Paris se rallièrent à vous, et, semblable aux flots d'une mer en furie qui se brisent contre le roc, l'affreuse conspiration du tiran se brisa contre votre courage et contre l'impassibilité de votre attitude imposante. A l'instant vous fites tomber les têtes hideuses des conspirateurs; vous sauvâtes de nouveau la patrie, et grâces vous en sont rendues.

Continuez, citoyens représentants, à rafermir la liberté; ne vous arrêtez pas dans votre

(1) District de Villefranche, Rhône.

(2) C 316, pl. 1266, p. 58. Mentionné par *B<sup>in</sup>*, 2 fruct. et 9 fruct. (suppl<sup>h</sup>). Voir aussi, ci-dessous, n° 22.

(1) Nord.

(2) C 316, pl. 1266, p. 59. Mentionné par *B<sup>in</sup>*, 2 fruct.